

# La Brévine tout feu tout flamme pour le bois

Près de 85% des habitations de la commune que l'on surnomme la «Sibérie de la Suisse» sont branchés au réseau de chauffage à distance, la fromagerie et une bonne partie des bâtiments communaux aussi.



Vue d'ensemble du site de chauffage à distance et de la fromagerie.

Photo: Eveline Perroud, photographe/Bureau d'architecte Philippe Langel SA, auteur du projet

## Pierre-Henri Badel

En dépit de plusieurs déconvenues et attermolements observés dans certaines communes ayant opté pour le chauffage à distance, les habitants de La Brévine ont plébiscité ce mode de chauffage. Nombreux étaient les arguments qui militaient en faveur d'une telle solution. L'une d'elles, non négligeable, était de pouvoir valoriser le bois des forêts de cette région située sur les crêtes du Jura, à plus de 1000 mètres d'altitude. La création d'emplois locaux engendrés par ce projet a aussi été un critère déterminant, tout comme la préservation de la nappe phréatique sur laquelle est construit le village.

## Une conviction écologique et un soutien à l'économie locale

Malgré tous les atouts du chauffage au bois, ce sont aussi d'autres arguments qui ont été décisifs pour la commune dans le choix du système retenu. Il était impératif de changer le mode de chauffage de plusieurs de ses bâtiments qui ne répondaient plus aux exigences actuelles en matière de pollution de l'air. «En dehors des subsides et du cautionnement obtenus du canton, c'est la conviction écologique et le soutien du tissu économique local qui ont primé dans ce projet. Mais en plus de leur conviction écologique, de la nécessité de changer de chaudière, c'est aussi par



acte de solidarité que les habitants de la commune y ont adhéré», souligne Frédéric Cabré, président de la Coopérative Chauffage à Distance à Bois de La Brévine (CADBB).

#### Une montée en charge échelonnée

La chaudière à bois qui constitue le cœur du dispositif de chauffage à distance fonctionne depuis le fin août 2016. Le choix de cet équipement s'est porté sur un modèle équipé d'un filtre à particules ainsi que d'un condenseur. Elle est alimentée par des plaquettes déchetées provenant du bois des forêts de la région. Développant une puissance de chauffe de 1200 kW, elle a été installée dans un bâtiment mitoyen de la fromagerie. Une chaudière à mazout d'une puissance de 2000 kW prend le relais lors des travaux de ramonage ainsi qu'en cas d'éventuelle panne de la chaudière principale. L'utilisation d'une chaudière à bois permet d'obtenir un subventionnement dans le cadre du soutien de la part de la Fondation Klik en faveur de la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, ce qui devrait représenter un montant total de 80 000 francs par an pendant quatre ans. Ce subside pourrait éventuellement être reconduit.

La fromagerie utilise la chaleur du chauffage à distance pour fabriquer le fromage depuis fin septembre 2016. L'ancienne administration (rénovée et convertie en habitation) et la nouvelle maison de commune, l'hôtel de ville, l'église, deux collèges et une halle de sport appartenant à la commune ont été reliés au réseau de chauffage à distance, le premier bâtiment l'a été en septembre 2016 et le dernier en date (l'hôtel de ville) s'est effectuée le 7 décembre 2017. Avec ses sept bâtiments reliés au chauffage à distance, la commune constitue le plus grand consommateur du réseau.

#### Près de 85% des habitations du village reliées au réseau

L'ensemble des propriétaires privés qui désiraient adhérer au chauffage à distance lors de la première phase sont

aujourd'hui branchés au réseau qui s'étend sur une longueur de 2,6 kilomètres. Avec les bâtiments de la commune, le réseau relie au total 61 bâtiments sur les 67 prévus avec la deuxième phase de branchements d'ici à 2020. Quelques propriétaires voulaient en effet l'être ultérieurement, car leur système de chauffage ne nécessitait pas une mise à niveau urgente. Mais les conduites ont d'ores et déjà été posées jusqu'à l'entrée de leurs bâtiments. Il ne reste donc plus qu'à effectuer le raccordement à leur installation pour qu'ils puissent en profiter pleinement dès le moment voulu.

«Tout s'est parfaitement bien déroulé», se réjouit Jean-Maurice Gasser, président de la commune de La Brévine. «Il s'agit d'un bon système, on n'a plus besoin de s'en occuper», poursuit-il. Seule la salle de sport s'est avérée un peu plus compliquée à connecter au réseau du point de vue technique, car elle était équipée d'un système de ventilation qu'il a fallu intégrer au système.

Près de 85% des habitations du village sont aujourd'hui branchées au réseau de chauffage à distance. «Si l'on voulait relier le quartier Chez Guenet – qui est un peu décentralisé – il serait préférable de créer un deuxième réseau autonome, car les déperditions de chaleur seraient alors trop importantes dans les conduites», note Jean-Maurice Gasser.

#### Des résultats conformes aux prévisions

Un peu moins de deux ans après le début de son exploitation, les résultats de ce projet sont conformes aux prévisions. L'ensemble de la construction de l'installation de la coopérative a nécessité un investissement de 6 millions de francs, montant pris en charge en partie par la commune. Le coût de la construction du bâtiment de la chaufferie sera entièrement remboursé d'ici 20 ans par la CADBB. Un montant assez élevé pour une commune de 650 habitants. Le Canton de Neuchâtel a accordé un cautionnement de 4,2 millions francs qui s'étend sur une durée de 20 ans. Pour les habi-

tants reliés au réseau, l'énergie thermique leur est facturée 17,8 ct./kWh. Même s'il faudra attendre encore une année d'exploitation pour consolider ces chiffres, à l'heure actuelle, ce montant s'avère un peu plus élevé que ce que leur coûterait un approvisionnement au mazout, compte tenu de la baisse du prix du combustible fossile intervenu sur le marché depuis la signature de la convention avec les habitants. A cela s'ajoute le coût annuel du cautionnement cantonal, fixé à 1,5% de cet investissement, soit 63000 francs par année. «A l'époque, et sans le coût de cautionnement, qui est intervenu ultérieurement, ce prix équivalait à celui du mazout quand il valait 1 franc le litre», rappelle Frédéric Cabré, président de la CADBB.



Vue de l'intérieur de la chaufferie. Photo: Eveline Perroud pour le bureau d'architecte Philippe Langel SA



Le bâtiment de la fromagerie. Photo: Eveline Perroud pour le bureau d'architecte Philippe Langel SA



## La coopérative Chauffage à Distance à Bois de La Brévine

Présidée par Frédéric Cabré, la Co-opérative Chauffage à Distance à Bois de la Brévine (CADBB) a comme objectif de favoriser les intérêts économiques de ses membres en leur proposant de l'énergie à des prix attractifs. Pour cela, elle a réalisé et exploite une chaufferie à bois alimentée par des copeaux forestiers ainsi que 1000 mètres carrés de panneaux photovoltaïques. Elle soutient le développement des énergies renouvelables indigènes à moyen et long terme sur le territoire de La Brévine.